LABEL BAS CARBONE

Le Label Bas Carbone

Coconstruire et mettre en œuvre la dynamique du Label en Ile de France

10 décembre 2020

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Eco-Emergence

Le label, outil de mise en œuvre de la transition bas carbone

- Un objectif, la transition bas carbone :
  - **Décarboner** l'énergie et d'en **réduire** fortement la consommation
  - Diminuer au maximum les **émissions** non liées à la consommation d'énergie
  - Augmenter les **puits de carbone**

Figure 1 - Evolution des émissions et des puits de GES sur le territoire national entre 2005 et 2050

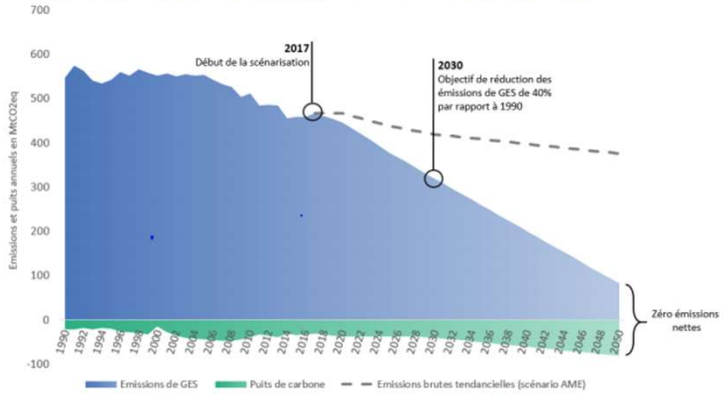

**Les émissions « tendancielles » sont calculées à l'aide d'un scénario dit « Avec Mesures Existantes » qui prend en compte les politiques déjà mises en places ou actées en 2017.*

- Des outils, parmi lesquels la rémunération des services rendus/du carbone évité et stocké

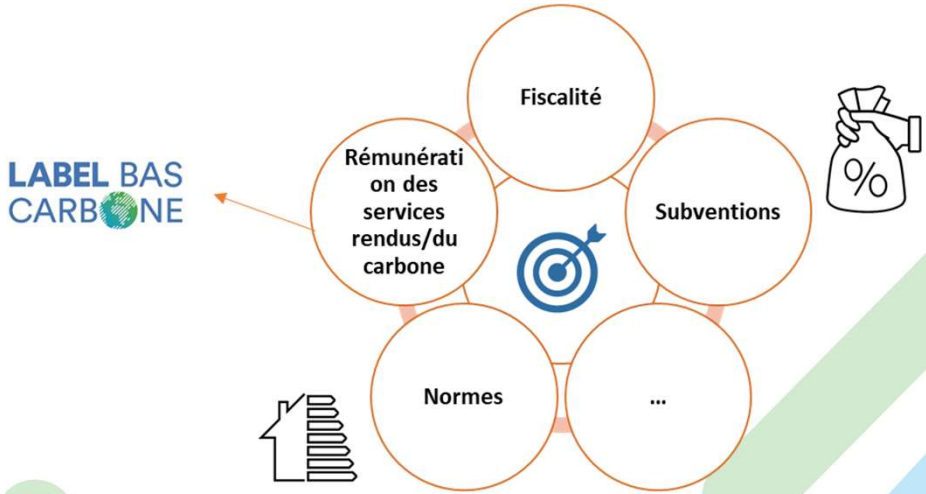

Un label - 3 objectifs

Certifier la qualité et l'impact de projets :

- gains CO2 (réduction ou séquestration), directs et indirects
- impacts environnementaux (positifs ou neutres)

Déclencher de nouvelles actions pour réduire les émissions et séquestrer du carbone :

- favoriser l'émergence dans des secteurs d'activités variés, de projets qui vont au-delà de la réglementation et des pratiques usuelles (projets additionnels qui n'auraient pas eu lieu en l'absence de label)

Aider à flécher des financements vers ces projets :

- intérêt croissant pour des projets de décarbonation locaux (à impact climat et environnement)
- financeurs : collectivités, citoyens, entreprises (hors ETS, Corsia)

Un label de certification de projets locaux et additionnels

LABEL BAS CARBONE

Les atouts du Label

Porteurs de Projet

- Accès au financement
- Valeurs projet reconnues
- Qualité d'un Label d'Etat
- Tend à minimiser le ticket d'entrée

Financeurs

- Soutien local, territorial
- Contribution à la transition bas carbone, possibilité de compensation
- Bénéfices environnementaux

Acteurs Territoriaux

- Outil de mise en œuvre et financement (SNBC, Transition Territoriale)
- Proximité : local, circuit court
- Champ de méthodes ouvert → focus territorial

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

LABEL BAS CARBONE

Le fonctionnement du label

- Les projets se réfèrent à des **méthodes** qui **cadrent** les modalités techniques applicables et les documents à fournir pour être labellisé.
- Les méthodes sont **proposées par des porteurs de méthode** (personnes morales ou physique, exemple : CNPF, IDELE, CRA, …) et approuvées par la DGEC.
- Les **méthodes** sont rendues **publiques** et peuvent être utilisées par tous
- Les **projets** sont **labellisés par l'Etat** (DGEC actuellement).
- Le **financeur** achète **en direct** au **porteur de projet,** sans possibilité de revente

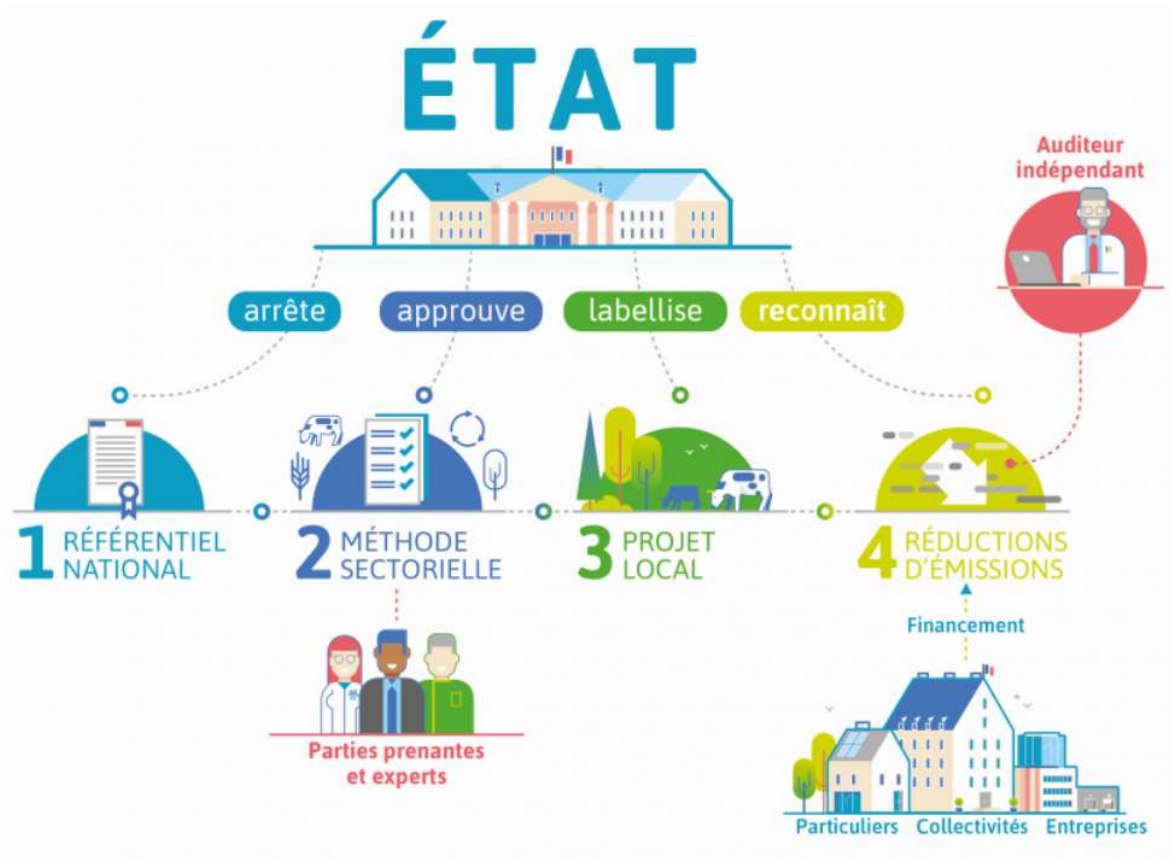

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

LABEL BAS CARBONE

Avancement – 6 méthodes approuvées

Méthodes Approuvées
Reconstitution de forêts dégradées : replantation sur des terres forestières ayant subi des dégâts lourds à la suite de tempêtes, incendies ou dépérissements intenses, afin de reconstituer des terres forestières viables
Balivage conversion de taillis en futaie sur souche : passage d'un - taillis simple (terrain forestier où après une coupe, plusieurs rejets repoussent sur chaque souche), à une futaie, (une seule tige sur chaque souche, les autres ayant fait l'objet d'éclaircies)
Boisement : plantation de forêt sur un terrain qui n'était pas terre forestière au cours des 10 ans précédents
Carbon Agri : mise en œuvre de pratiques permettant l'atténuation des émissions de GES ainsi que l'augmentation du stockage du carbone dans les sols et la biomasse dans des exploitations agricoles
Haies : gestion durable (dont plantation) de linéaires de haies sur des exploitations agricoles ou tout terrain ayant un linéaire de haies
Plantation de vergers : plantations de vergers dans des exploitations agricoles, sur certaines surfaces qui n'étaient pas arboricoles
Des méthodes à l'étude dans les domaines : Agriculture, Forêt, Transport, Energie, Bâtiment, Economie circulaire

LABEL BAS CARBONE

Avancement – les projets

Méthodes Approuvées	Labellisés	Notifiés
Reconstitution de forêts dégradées	25	33
Balivage conversion de taillis en futaie sur couche	3	3
Boisement	22	21
Carbon Agri	-	3, 1*

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

*22 porteurs de projets, 391 sites

Vers une instruction des projets déconcentrée en 2021

Ministère de la Transition Ecologique (Direction Générale de l'Energie et du Climat) → Approbation des méthodes

Contact DGEC Label Bas-Carbone :

Maguelonne JOUBIN (maguelonne.joubin@developpement-durable.gouv.fr)

avec accompagnement Eco-Emergence (Jacques PORTALIER) pour la promotion, le développement et le déploiement en région

DREAL va devenir le relais du label dans les territoires → déploiement, instruction et labellisation des projets

Contact DREAL Ile de France :

Manon Hamelin-Kovarski (manon.hamelin-kovarski@developpement-durable.gouv.fr)

Florence Levy –(florence.levy@developpement-durable.fr)

Pour aller plus loin :

- Site web du Label Bas Carbone : https://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone
- Le label en 10 questions : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Label%20bas%20carbone.pdf
- Webinar de présentation générale du Label : https://www.youtube.com/watch?time_continue=5&v=wfD8HHx9Vt4&feature=emb_logo
- Guide pédagogique de présentation du label : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/LabelBasCarbone-GuidePedagogique-Mai2020.pdf